



Outrage à agents de l'ordre public

Par **malbarré84**, le **24/08/2010** à **15:02**

Bonjour,

Je suis très inquiet quant à mon sort car après avoir subi un contrôle policier, je me suis emporté et g commis un outrage à agent de l'ordre public. J' avais un défaut d'assurance et avec l'appréhension de me faire immobiliser mon véhicule j'étais donc sur la défensive et j'ai commis un outrage à agent. J'ai été poussé à bout par un policier hargneux et arrogant qui a réussi à me faire perdre mon sang froid et même à me menacer avec un tazer, ce que je trouve assez disproportionné pour un simple contrôle.

Etant en récidive, ayant un défaut d'assurance et portant une arme de 6ème catégorie sur moi lors du contrôle, qu'est ce que je risque?

Je suis convoqué devant le tribunal correctionnel le 15 décembre prochain et j'ai vraiment très peur du verdict, à tel point que je n'ai même pas envie de me présenter à la barre car je suis fatigué de tous ces problèmes qui m'amènent vers une voie qui n'est pas la mienne car j'ai le projet de commencer une formation en novembre et que je compte enfin avancer dans ma vie. Merci d'avance.

Par **jeetendra**, le **24/08/2010** à **17:53**

[fluo]Maison de l'Avocat[/fluo]
2, boulevard Limbert
84078 AVIGNON CEDEX 9
04 32 74 00 29

Bonjour, les faits reprochés sont graves, possibilité de peine d'emprisonnement ferme, prenez contact avec un avocat pour assurer votre défense (ci-dessus adresse de la maison de

l'avocat à Avignon), courage à vous, cordialement.